



PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté
Égalité
Fraternité

POCHAZIA SHANTUNGENSIS

Cigale à ailes brunes

ÉLÉMENTS DE RECONNAISSANCE ET SYMPTÔMES

Origine et répartition de *Pochazia shantungensis*

Pochazia shantungensis (la cigale à ailes brunes) a été capturée, pour la première fois en France, en 2018 dans les Alpes-Maritimes (région PACA). C'est un insecte hémiptère fulgoromorphe, originaire de Chine et ayant présenté un caractère invasif en Corée du Sud. Elle a ensuite été repérée en Occitanie en 2022 et en Haute-Corse en 2023.

Règlementation

Pochazia shantungensis est classé comme **organisme de quarantaine** en France par [arrêté du 11 mars 2022](#) et [5^e de l'article L251-3 du code rural et de la pêche maritime](#). Toute suspicion doit être signalée au SRAL (voir contact au verso).

Description de *Pochazia shantungensis*

L'adulte de couleur brune mesure de 7 à 17 mm environ de la tête à l'extrémité des ailes. Les ailes antérieures sont brun foncé avec une tache jaunâtre/blanchâtre elliptique autour du bord costal. Au repos, elles sont disposées en toit. L'adulte est visible à partir de juillet.



Source : OEPP Globaldatabase

Essences hôtes

Cette espèce polyphage est susceptible de se trouver sur plus de 200 espèces ornementales, forestières ou fruitières dans la littérature. Dans son aire d'origine, elle semble toutefois avoir une préférence pour les espèces fruitières.

Les symptômes

Des piqûres de ponte et de nutrition peuvent être observées sur les jeunes branches et un développement de fumagine (dépôt noir sur les feuilles) peut avoir lieu à partir du miellat sécrété par les larves qui affaiblissent les plantes touchées.

Il hiverne sous forme d'œufs. Les pontes sont en zigzag et les larves sont recouvertes de filaments de cire blanche.

On peut observer jusqu'à deux générations par an dans son aire d'origine.



Œufs et larve - Source : OEPP Globaldatabase

Dégâts et nuisibilité

Cet insecte est classé comme ravageur de diverses cultures fruitières en Chine et Corée du Sud. Il n'est pas connu pour être vecteur de maladies.

En cas d'observation de l'insecte ou de ses symptômes de présence, merci de prendre des photos, si possible de collecter des larves et/ou des adultes, et de contacter sans délais :

sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

ou :

DRAAF- SRAL Nouvelle-Aquitaine - Unité santé du végétal :

Site de Limoges: 22 rue des Pénitents Blancs – CS 13916 – 87039 LIMOGES CEDEX 1
Site de Bordeaux : 51 rue Kiéser - CS 31387 - 33077 BORDEAUX CEDEX

Tél : 05 56 00 42 00